

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1593 du Mercredi 26 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16 le quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE LA MEILLEURE START-UP



LES RÉCOMPENSES FINANCIÈRES
REVUES À LA HAUSSE

P. 2

LE CANCER EN ALGÉRIE



CE QUE RÉVÈLENT
LES CHIFFRES

P. 7



JEUX MÉDITERRANÉENS
TARENTE-2026



DES MÉDAILLES ET UN
IMPORTANT SUCCÈS EN FOOTBALL
POUR L'ALGÉRIE

P. 14

À L'OCCASION DU MAWLID ENNABAOU

LES LAURÉATS DU CONCOURS
DE MÉMORISATION
DU SAINT CORAN **HONORÉS**

● LE PRÉSIDENT TEBBOUNE CRÉE
LE «PRIX D'ALGÉRIE DE LA SIRA PROPHÉTIQUE»

P. 16



ALGER - BAMAKO - NIAMEY : LE GRAND RETOUR

L'ALGÉRIE RASSEMBLE LE SAHEL

Avec Bamako comme avec Niamey, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, impulse le retour du dialogue, faisant de la proximité géographique, du respect de la souveraineté et de la coopération les leviers d'une nouvelle dynamique de stabilité et de développement au Sahel.

Pp. 3 et 4

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP

LES RÉCOMPENSES FINANCIÈRES REVUES À LA HAUSSE



Les récompenses financières du Prix du président de la République de la meilleure start-up, instauré en janvier 2026, ont été revues à la hausse en vertu d'un décret présidentiel publié, lundi dernier, au *Journal Officiel* (JO n°60). Il s'agit du décret présidentiel n° 26-277 du 23 août 2026, modifiant et complétant le décret présidentiel n° 26-86 de janvier dernier portant création du Prix du président de la République de la meilleure start-up. Selon le nouveau texte, la révision porte le montant de la récompense de la meilleure "Scale-up" de 3 à 6 millions DA, celui de la meilleure "Start-up" de 2 à 4 millions DA, tandis que la récompense du meilleur "Projet innovant" passe de 1 à 3 millions DA. En cas de réalisation et de travaux collectifs pour le meilleur projet innovant, le montant est réparti de manière égale entre les participants, selon le décret de janvier. Le Prix du président de la République de

la meilleure start-up vise à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat, ainsi qu'à promouvoir et développer l'économie de la connaissance et les start-up. Le prix est décerné par un jury nommé par un arrêté du ministre chargé des start-up pour une durée d'une année renouvelable une seule fois, constitué du représentant du ministre, d'un expert international dans le domaine des nouvelles technologies et d'une compétence nationale ou internationale dans le domaine du capital-risque. Le jury est également constitué de deux membres du comité national de labellisation des start-up, des projets innovants et des incubateurs, ainsi qu'un représentant de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI). Le prix est décerné lors d'une cérémonie officielle durant la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, au mois de novembre de chaque année.

AU PROFIT DES ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER LANCEMENT DE CLUBS ENVIRONNEMENTAUX À TIPASA

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie, en coordination avec le ministère de la Jeunesse et le secrétariat d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, a lancé, dimanche dernier depuis la wilaya de Tipasa, l'initiative des clubs environnementaux destinés aux enfants de la diaspora à travers les camps d'été dans le but de renforcer leur conscience environnementale. A cet égard, la directrice du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), Hayat Achour, a précisé, dans une déclaration à la presse, que cette initiative, lancée depuis la Maison de l'environnement de Tipasa, s'inscrit dans le cadre du renforcement des activités éducatives et de sensibilisation visant à renforcer la conscience environnementale des enfants de la diaspora. Cette initiative vise à créer un trait d'union entre l'Algérie et ses enfants à l'étranger, à promouvoir la culture environnementale et à



mettre en avant la richesse de la biodiversité du pays, en associant les enfants à des activités éducatives et de sensibilisation traitant de diverses questions environnementales, tout en leur faisant découvrir les sites naturels nationaux, en particulier les réserves marines et les forêts. De son côté, le directeur central au ministère de la Jeunesse, Ramdane Akhlef, a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme général destiné à la communauté nationale établie à l'étranger, qui prévoit l'organisation de diverses activités culturelles, éducatives et récréatives. Il a précisé que cette initiative englobe les différents camps d'été où séjournent des enfants

de la communauté nationale dans le cadre de la diversification des programmes qui leur sont destinés, en leur offrant des espaces éducatifs alliant divertissement et apprentissage, l'objectif étant, a-t-il dit, de mettre à profit leur séjour en Algérie pour leur faire découvrir la richesse naturelle et environnementale du pays et renforcer leur attachement à la patrie. L'initiative a été marquée par l'organisation d'ateliers éducatifs et de sensibilisation encadrés par le CNFE, portant sur les moyens de préserver l'environnement et les effets et les répercussions du changement climatique, ainsi que d'ateliers pédagogiques sur la plantation et les techniques de jardinage. Les participants ont aussi bénéficié d'une visite des sites naturels et archéologiques de la wilaya de Tipasa, qui leur a permis de découvrir la biodiversité locale et la richesse des milieux forestiers et côtiers de la région.

DRAME À OUED AÏSSI UN HOMME MORTELLEMENT PERCUTÉ PAR UN TRAIN, SA MÈRE DÉCÈDE D'UN ARRÊT CARDIAQUE

La localité d'Oued Aïssi, à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de la ville de Tizi-Ouzou, a vécu un terrible drame dimanche dernier en fin de journée. Un accident ferroviaire a coûté la vie à un homme, provoquant, à distance, le décès d'une seconde personne. La première victime, un père de famille, originaire des Ath Yacoub, une localité proche du lieu de l'accident, a trouvé la mort sur place, aux alentours de 17h17, au niveau d'Oued Aïssi, après avoir été percuté par le train de voyageurs assurant la liaison Tizi-Ouzou - Alger, avait indiqué la Protection civile dans un communiqué. La seconde victime n'est autre que la maman du défunt qui a succombé par la suite à un malaise cardiaque en apprenant la macabre nouvelle du décès tragique de son fils. Faudrait-il rappeler que ce n'est pas la première tragédie du genre dans cette localité. En juillet 2025, un enfant avait été mortellement fauché par ce train de la ligne reliant Tizi-Ouzou à Alger, au niveau de la localité de Sikh Oumeddour à Oued Aïssi. Auparavant, en février 2024, une autre victime, un homme de 48 ans, avait également trouvé la mort, après avoir été percuté non loin de la station ferroviaire d'Oued Aïssi. Ce troisième récent accident enregistré sur cette même portion de la rocade ferroviaire de la wilaya de Tizi-Ouzou vient relancer les appels urgents lancés pour la sécurisation des passages et de la voie ferrée traversant cette zone urbaine.

Djaffar Chila

PRÉVUE DU 12 AU 16 SEPTEMBRE PROCHAIN

1^{re} ÉDITION DU FESTIVAL NATIONAL DES CRÉATEURS DE CONTENU À TLEMCEM

La wilaya de Tlemcen abritera, du 12 au 16 septembre prochain, la première édition du Festival national des créateurs de contenu, a-t-on appris, lundi dernier, auprès de la Direction de la jeunesse et des sports, initiatrice de l'événement. Le chef du service de l'animation de la jeunesse au sein de cette direction, Fentrossi Brahim, a indiqué à l'APS que le Festival, organisé en coordination avec l'Association de wilaya des activités de jeunesse et des sports, verra la participation de plus de 200 jeunes, hommes et femmes, créateurs de contenus professionnels et amateurs, venus de différentes wilayas du pays. Les participants devront disposer de chaînes ou de

pages actives sur les plateformes numériques, ou être membres de clubs de créateurs de contenus au sein des établissements de jeunesse. Cette première édition, placée sous le slogan "Une jeunesse qui crée, une identité nationale qui se construit", prévoit l'organisation d'un concours de création de contenu individuel durant tout le Festival. Les contenus devront notamment porter sur la lutte contre le fléau de la drogue chez les jeunes, la promotion du tourisme, ainsi que des thématiques liées à l'histoire de l'Algérie. Les productions participantes seront évaluées par un jury composé d'enseignants universitaires et d'experts dans les domaines des médias numériques et

audiovisuels, ainsi que du marketing électronique, selon la même source. Le programme prévoit également des sorties touristiques et des ateliers de formation consacrés aux techniques de réalisation de vidéos courtes, à l'écriture de scénarios pour les contenus numériques, à l'éthique du contenu et à la responsabilité numérique. Des expériences réussies de créateurs de contenus seront également présentées, tandis que des rencontres réuniront les participants, les experts et les organismes accompagnant les projets numériques, a ajouté le même responsable.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N° RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

ALGER – BAMAKO – NIAMEY : LE GRAND RETOUR

L'ALGÉRIE RASSEMBLE LE SAHEL



Après des mois de tensions et de zones d'ombre, Alger réactive ses liens avec Bamako et Niamey. Dialogue politique, souveraineté, sécurité, économie et grands projets transsahariens : une nouvelle page s'ouvre dans les relations de l'Algérie avec ses deux voisins du Sahel.

Longtemps considérée comme un acteur incontournable du Sahel, l'Algérie est en train de renouer progressivement les fils de ses relations avec deux voisins stratégiques : le Mali et le Niger.

Après une période marquée par des incompréhensions, des tensions diplomatiques et des divergences sur plusieurs dossiers régionaux, les signaux de rapprochement se multiplient désormais, donnant corps à une nouvelle dynamique dans les relations d'Alger avec Bamako et Niamey.

Le mouvement est particulièrement visible avec le Mali, où les canaux de dialogue ont été maintenus puis progressivement réactivés, mais également avec le Niger, où les deux pays affichent désormais leur volonté de « réchauffer » leurs relations et de leur donner une nouvelle dimension.

Dans les deux cas, le retour au dialogue repose sur un même socle : respect de la souveraineté, bon voisinage, non-ingérence, coopération sécuritaire et développement économique.

Cette évolution intervient dans un contexte régional particulièrement sensible. Le Sahel demeure confronté à des défis multiples, allant du terrorisme à la criminalité transfrontalière, en passant par l'instabilité politique, les difficultés économiques et les enjeux de développement. Pour Alger, le renforcement des relations avec ses voisins méridionaux répond ainsi autant à une logique de solidarité qu'à un impératif

de sécurité et de stabilité régionale.

AVEC LE MALI, LE DIALOGUE REPREND DE LA HAUTEUR

Le rapprochement algéro-malien connaît aujourd'hui une étape importante avec la visite de travail à Alger du Premier ministre malien, chef du gouvernement, Abdoulaye Maïga, à la tête d'une importante délégation. Cette visite intervient seulement deux semaines après un entretien téléphonique avec le Premier ministre algérien Sifi Ghrieb, au cours duquel les deux responsables avaient réaffirmé leur attachement aux relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage entre les deux peuples.

Le signal est d'autant plus fort que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, en juillet dernier, le retour de l'ambassadeur d'Algérie au Mali, Kamel Retieb, à Bamako. Cette décision s'inscrit dans la volonté affichée d'Alger de ramener les relations bilatérales vers leur « trajectoire historique naturelle », sur la base du respect mutuel, de la fraternité et de la coopération.

Elle faisait suite au retour de l'ambassadeur malien en Algérie, ainsi qu'à la réouverture de l'espace aérien malien aux vols en provenance ou à destination de l'Algérie.

Ce réchauffement n'est donc pas seulement diplomatique. Il traduit une volonté de remettre en marche les mé-

canismes de coopération entre deux pays que rapprochent l'histoire, la géographie et des intérêts sécuritaires communs. Alger et Bamako veulent notamment renforcer leur coordination dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité transfrontalière, tout en ouvrant la voie à une intensification des relations économiques et commerciales.

Le message porté par Abdoulaye Maïga à Alger confirme cette volonté. Le Premier ministre malien a souligné que l'histoire commune des deux pays constituait un acquis et un point de départ pour construire un avenir placé sous le signe de la modernité et du progrès. Il a également transmis un message du président de la Transition malienne, le général d'armée Assimi Goïta, remerciant le président Abdelmadjid Tebboune pour son invitation à effectuer une visite officielle en Algérie, invitation à laquelle le chef de l'Etat malien a donné son accord, la date devant être fixée par les canaux diplomatiques.

La géographie constitue, elle aussi, un argument central. Le président Assimi Goïta a rappelé que l'Algérie et le Mali « partagent la géographie », une réalité que les deux pays ne peuvent modifier et dont ils doivent tirer les conséquences en matière de coopération et de voisinage. Abdoulaye Maïga a ainsi estimé que les deux nations étaient appelées à avancer ensemble dans l'intérêt de leurs peuples.

Le rapprochement se veut également fondé sur le respect de la souveraineté. Le Premier ministre malien a salué la position du Président Tebboune selon laquelle l'Algérie ne s'ingérerait pas dans les affaires intérieures du Mali et considère le respect de la souveraineté des Etats comme une condition fondamentale d'une vision commune pour la région.

Une position qui constitue l'un des principaux fondements de la nouvelle approche algérienne à l'égard de ses voisins sahéliens.

NIAMEY : TOURNER LA PAGE ET ACCÉLÉRER

Avec le Niger, le rapprochement paraît encore plus concret sur le terrain de la coopération. La deuxième session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne, tenue dans la capitale nigérienne, a marqué une nouvelle étape dans le renforcement des relations bilatérales.

Elle s'inscrit dans le prolongement de la visite effectuée à Alger, en février dernier, par le président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie, le général Abdourahmane Tiani, à l'invitation du Président Tebboune.

Les deux parties ont réaffirmé le caractère stratégique et « irréversible » de leurs relations, tout en affichant leur volonté de construire un partenariat renouvelé et fondé sur des avantages mutuels.

suite en page 4

ALGER – BAMAKO – NIAMEY : LE GRAND RETOUR

suite de la page 3

Le respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et le principe de non-ingérence constituent là aussi les fondations politiques du rapprochement.

Le Premier ministre nigérien Ali Mahaman Lamine Zeine a résumé l'esprit de cette nouvelle phase en évoquant trois valeurs essentielles : le bon voisinage, la fraternité et l'amitié. Selon lui, les « zones d'ombre » qui avaient marqué les relations entre les deux pays se sont progressivement dissipées. Il a surtout évoqué la nécessité de « réchauffer » des relations qui avaient connu un coup d'arrêt au lendemain du 26 juillet 2023.

Le message est clair : Niamey et Alger veulent désormais regarder vers l'avenir.

Le Niger entend défendre jalousement sa souveraineté, tandis que l'Algérie rappelle sa doctrine traditionnelle de non-ingérence et de respect de la souveraineté des Etats. Cette convergence de vues constitue un terrain favorable à la reconstruction de la confiance politique.

Mais au-delà des déclarations, les deux pays veulent désormais transformer cette nouvelle confiance en projets concrets.

DU POLITIQUE À L'ÉCONOMIQUE

C'est probablement sur le terrain économique que le rapprochement algéro-nigérien offre les perspectives les plus importantes. Les deux pays ont décidé de donner une priorité particulière au développement des relations économiques et commerciales, avec l'ambition de hisser leur partenariat à un niveau stratégique supérieur.

Plusieurs secteurs sont concernés : énergie, hydrocarbures, énergies renouvelables, agriculture, infrastructures, santé, formation professionnelle, numérisation, entrepreneuriat et innovation. Les deux parties ont également insisté sur la nécessité de faciliter les investissements et les échanges, notamment par la simplification des procédures administratives et douanières et le développement des corridors commerciaux.

Les infrastructures occupent une place centrale dans cette stratégie. La route transsaharienne, l'interconnexion par fibre optique et le projet de gazoduc transsaharien sont présentés comme des leviers essentiels de l'intégration économique et de la connectivité régionale. Autrement dit, Alger et Niamey veulent transformer leur proximité géographique en véritable avantage économique.

Des accords et mémorandums d'entente ont déjà été signés dans plusieurs domaines, notamment les hydrocarbures, l'énergie, les énergies renouvelables, l'industrie, l'industrie pharmaceutique, la santé, les travaux publics, la culture, le sport et les microentreprises. La prochaine session de la Grande Commission mixte est, quant à elle, prévue en Algérie, en 2027.

Le Premier ministre nigérien a également insisté sur les potentialités de son pays, estimant que l'expertise et l'expérience algériennes pouvaient contribuer à valoriser ses nombreuses richesses au bénéfice des deux peuples.

UN MÊME ENJEU : LA SÉCURITÉ DU SAHEL

Derrière les échanges diplomatiques et les projets économiques se trouve une réalité incontournable : la sécurité régionale.

L'Algérie, le Mali et le Niger partagent un vaste espace sahélo-saharien

confronté au terrorisme, à l'extrémisme violent et à la criminalité transfrontalière. Dans ce contexte, la stabilité de chacun dépend largement de celle de ses voisins.

Alger et Niamey l'ont explicitement reconnu, estimant que la sécurité et la stabilité des deux pays étaient étroitement liées. Les deux parties se sont engagées à renforcer la coordination et à activer les mécanismes bilatéraux consacrés à la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière organisée.

Le même impératif apparaît dans la relation avec Bamako. L'Algérie entend renforcer la coordination sécuritaire avec le Mali tout en restant fidèle à son principe de non-ingérence. La lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et la criminalité transfrontalière constitue l'un des objectifs majeurs de cette coopération.

Ainsi, le rapprochement avec Bamako et celui avec Niamey ne sont pas deux démarches isolées. Ils participent d'un même effort visant à reconstruire un espace de dialogue au Sahel et à favoriser des réponses concertées aux défis qui dépassent les frontières nationales.

ALGER RETROUVE SA PROFONDEUR SAHÉLIENNE

Le retour du dialogue avec le Mali et le Niger intervient dans une période où les équilibres géopolitiques du Sahel connaissent de profondes transformations. Face à cette nouvelle donne, l'Algérie mise sur ses atouts traditionnels : la proximité géographique, l'histoire, la diplomatie, le principe de souveraineté et la recherche de solutions politiques aux crises.

Avec Bamako, le retour des ambassadeurs et la reprise des échanges politiques constituent des signes forts de normalisation. Avec Niamey, les rencontres de haut niveau, les commissions mixtes et la multiplication des projets donnent déjà au rapprochement une dimension économique et stratégique.

Dans les deux cas, l'objectif dépasse donc la simple restauration de relations diplomatiques. Il s'agit de reconstruire une confiance durable et de créer les conditions d'un partenariat capable de répondre aux intérêts des populations.

Le message venu de Bamako est particulièrement révélateur : l'histoire commune doit servir de « capital » pour avancer vers la modernité et le progrès. Celui de Niamey l'est tout autant : les valeurs de voisinage, de fraternité et d'amitié doivent redevenir le socle de la relation bilatérale.

Pour Alger, cette évolution confirme une constante : on ne change ni la géographie ni le voisinage. On peut en revanche choisir le dialogue, la coopération et la construction d'intérêts communs.

Après une période de tensions, l'Algérie, le Mali et le Niger semblent ainsi avoir choisi de remettre le dialogue au centre du jeu.

Une nouvelle séquence s'ouvre dans le Sahel, où la diplomatie entend reprendre toute sa place et où les grands projets, de la route transsaharienne au gazoduc en passant par les infrastructures numériques, pourraient devenir les instruments d'une intégration régionale plus forte.

Avec Bamako comme avec Niamey, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, impulse le retour du dialogue, faisant de la proximité géographique, du respect de la souveraineté et de la coopération les leviers d'une nouvelle dynamique de stabilité et de développement au Sahel.

ALGER 16

LE PARI D'UN SAHEL UNI ET D'UNE AFRIQUE SOLIDAIRE



La réouverture des canaux de communication et le rétablissement progressif des relations bilatérales avec Bamako et Niamey ne constituent pas de simples épisodes diplomatiques isolés. Ils s'inscrivent dans une démarche plus large portée par le président Abdelmadjid Tebboune, qui entend encourager les pays du Sahel à reprendre pleinement en main leurs affaires, à renforcer leur unité et à construire leur stabilité dans le respect des intérêts de leurs peuples et de leur souveraineté.

Le président de la République réaffirme ainsi l'un des principes constants de la diplomatie algérienne : le rôle régional de l'Algérie ne peut être dissocié de son environnement africain. Cette approche repose sur une conviction claire : la stabilité du Sahel passe d'abord par le dialogue, la coopération et la recherche de solutions africaines aux problèmes africains.

Dans cette logique, Alger privilégie le rapprochement à la confrontation, le dialogue à l'éloignement et la coopération aux rapports de force. L'évolution des relations avec le Mali et le Niger en constitue une illustration. L'objectif n'est pas de défendre les intérêts algériens au détriment de ceux des voisins, mais de contribuer à construire un espace où les intérêts des différents pays puissent se rejoindre.

Sécurité, développement, commerce, infrastructures, énergie et coopération transfrontalière figurent parmi les domaines susceptibles de renforcer cette dynamique. Une meilleure intégration entre les pays de la région pourrait ainsi contribuer à remplacer les rivalités et les tensions politiques par des partenariats économiques, sécuritaires et de développement fondés sur des intérêts communs. À plus long terme, cette vision dépasse les seules frontières du Sahel. Elle s'inscrit dans une

ambition plus large en faveur d'une Afrique capable de prendre ses propres décisions politiques et économiques, de défendre ses intérêts et, surtout, de maîtriser son propre destin.

Dans cette perspective, la souveraineté, l'intégrité territoriale, la non-ingérence et le règlement pacifique des différends constituent des principes essentiels. Ils doivent permettre aux États africains de coopérer sans qu'aucun d'entre eux ne cherche à imposer ses choix aux autres.

L'approche défendue par le président Abdelmadjid Tebboune se veut ainsi profondément algérienne, mais sans volonté de se substituer aux partenaires de l'Algérie. Avec le Mali et le Niger, Alger cherche à reconstruire des passerelles, à dépasser les différends et à faire de la coopération un levier de paix, de stabilité et de développement.

Cette politique se veut également adaptable aux évolutions rapides du Sahel. La région connaît de profondes transformations politiques et sécuritaires, avec des trajectoires différentes d'un pays à l'autre. Malgré ces différences, Alger entend maintenir ouverts les canaux du dialogue et privilégier une approche fondée sur les intérêts communs plutôt que sur les divergences.

L'enjeu dépasse ainsi la recherche de solutions immédiates aux crises diplomatiques. Il s'agit, à terme, de reconstruire des relations de confiance durables dans l'espace sahélien et de renforcer les liens entre les pays africains autour de principes communs : souveraineté, stabilité, développement et solidarité.

Car, pour l'Algérie, un Sahel stable ne peut être construit que par les pays du Sahel eux-mêmes. Et derrière le rapprochement avec Bamako ou Niamey se dessine une ambition plus large : transformer les frontières de proximité en espaces de coopération plutôt qu'en lignes de fracture.

Abir Menasria

CONTRÔLE COMMERCIAL PLUS DE 17 MILLIARDS DE DA DE CHIFFRE D'AFFAIRES DISSIMULÉ

● Saisie de marchandises d'une valeur de plus d'un milliard de dinars...

Près de deux millions d'opérations de contrôle menées en sept mois ont permis aux services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national de relever plus de 17 milliards de dinars de chiffre d'affaires dissimulé et de saisir des marchandises d'une valeur dépassant un milliard de dinars. Le bilan, publié dimanche dernier, donne un aperçu de l'ampleur du contrôle exercé sur les pratiques commerciales à travers le pays.



Entre janvier et juillet 2026, exactement 1.920.536 interventions ont été effectuées sur le terrain dans le cadre du contrôle économique, de la protection des consommateurs et de la lutte contre les pratiques commerciales illicites. Ces opérations ont permis de constater 131.519 infractions et d'établir 127.150 procès-verbaux transmis à la justice. Le contrôle a notamment permis de mettre au jour un chiffre d'affaires dissimulé de 17,175 milliards de dinars, révélant l'ampleur de certaines pratiques visant à échapper

aux obligations commerciales et fiscales. Dans le même cadre, des marchandises d'une valeur de 1,087 milliard de dinars ont été saisies et les services de contrôle ont proposé la fermeture administrative de 8.171 locaux commerciaux. Le dispositif de contrôle s'étend également aux marchandises entrant sur le territoire national. Au niveau des frontières, 35.936 cargaisons ont été inspectées durant la période considérée. Parmi elles, 611 cargaisons ont été refoulées pour non-conformité. Elles représentaient au total 29.934 tonnes

de marchandises, pour une valeur de 23,51 milliards de dinars. Le contrôle de la qualité a, de son côté, donné lieu au prélèvement de 13.588 échantillons soumis à des analyses en laboratoire afin de vérifier leur conformité aux normes en vigueur. À ces analyses se sont ajoutés 106.433 contrôles rapides réalisés directement sur le terrain à l'aide d'instruments de mesure.

LA LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION SE POURSUIT
Les services de contrôle ont également poursuivi leurs

opérations contre la spéculation illicite et les pratiques susceptibles de perturber le fonctionnement du marché national. Dans ce cadre, 906.189 interventions ont été effectuées, donnant lieu à la constatation de 15 délits et à l'établissement de 15 procès-verbaux de poursuites judiciaires. Ces chiffres montrent que le contrôle ne porte pas uniquement sur la conformité des marchandises ou les déclarations commerciales. Il vise aussi les pratiques susceptibles de provoquer des déséquilibres sur le marché et de peser sur les consommateurs. À travers ce bilan, le ministère met en avant une stratégie combinant contrôle sur le terrain, prévention et répression. L'objectif affiché est de «témoigner de l'importance du travail mené sur le terrain par les organes de contrôle selon une approche axée sur la prévention, la sensibilisation et la répression, visant à préserver la santé des consommateurs et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens», souligne le ministère. Avec près de deux millions d'interventions en sept mois, les autorités cherchent à renforcer la surveillance des activités commerciales tout en limitant les pratiques susceptibles de pénaliser les consommateurs ou de fragiliser la stabilité du marché. **G. S. E.**

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE SAIDAL ACCÉLÈRE SON PROJET D'USINE DE MATIÈRES PREMIÈRES POUR ANTIBIOTIQUES

Le Directeur général (DG) du groupe Sidal, Younes Bouarara, a effectué, lundi dernier, une visite d'inspection du projet d'usine de production de matières premières pour antibiotiques dans la commune de Harbil (Médéa), afin de s'enquérir de l'avancement des travaux de réalisation de ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie du groupe visant à développer ses capacités de production et à passer de la couverture des besoins du marché national au renforcement de sa présence sur les marchés extérieurs, indique un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Cette visite intervient en application des directives du ministre du secteur, Ouacim Kouidri, au vu de l'importance du projet dans le renforcement de la souveraineté pharmaceutique nationale et la réduction de la facture d'importation des produits pharmaceutiques, notamment les antibiotiques, précise la même source. Ce projet s'inscrit également dans le cadre de la stratégie du groupe visant à développer ses capacités de production et à passer progressivement de la couverture des besoins du marché national au renforcement de sa présence sur les marchés extérieurs, poursuit le



communiqué, soulignant que cette unité permettra, dès sa mise en service, d'accroître les capacités nationales de production d'antibiotiques et de matières premières associées, renforçant ainsi la place du groupe Sidal en tant qu'acteur industriel stratégique à même d'atteindre un chiffre d'affaires de près d'un milliard de dollars à l'avenir. Le communiqué a, dans ce cadre, rappelé l'engagement du groupe Sidal à accélérer le rythme de réalisation des projets stratégiques et à en assurer le suivi sur le terrain, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à développer une industrie pharmaceutique locale forte et à garantir la sécurité sanitaire et pharmaceutique.

INDUSTRIE PROLONGATION DES DÉLAIS DE CANDIDATURE AU PRIX NATIONAL DE LA PME INNOVANTE 2026

Le ministère de l'Industrie a annoncé, lundi dans un communiqué, la prolongation, jusqu'au 20 septembre prochain, des délais de dépôt des dossiers de candidature à la 14e édition du Prix national de la petite et moyenne entreprise (PME) innovante. Ce prix, organisé cette année sous le slogan "La petite et moyenne entreprise innovante, une valeur ajoutée dans le développement économique", a été institué afin de récompenser et d'encourager trois catégories de PME, selon la même source.

À ce titre, la première catégorie concerne les entreprises innovantes ayant plus de trois années d'activité dans un secteur contribuant au développement économique durable. La deuxième catégorie comprend les entreprises ayant plus de trois ans d'activité dans la branche de l'économie verte. Pour chacune des deux catégories, le prix consiste en une médaille, un certificat de mérite et une récompense financière de deux millions de DA pour le premier lauréat, de 1,6 million de DA pour le deuxième et de 1,2 million de DA pour le troisième. Quant à la troisième catégorie, ajoute le communiqué, elle est consacrée aux jeunes petites et moyennes entreprises innovantes opérant dans un secteur contribuant au développement économique durable. Le prix consiste en une médaille, un certificat de mérite et une récompense financière d'un million de DA pour le premier lauréat, 800.000 DA pour le deuxième et 600.000 DA pour le troisième. La participation à ce concours se fait via une plateforme numérique dédiée, à travers le lien : Prixinnov.industrie.gov.dz.

AFIN D'ACCÉLÉRER LA RÉALISATION DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LES WALIS POURSUIVENT LEURS SORTIES SUR LE TERRAIN

Les walis de la République multiplient les séances de coordination et les visites d'inspection sur le terrain dans plusieurs wilayas du pays afin de suivre l'avancement des programmes de développement et d'accélérer leur mise en œuvre, a indiqué un communiqué, publié lundi dernier par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Ces missions de terrain sont menées conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, qui visent à consacrer une culture du suivi sur le terrain et à accélérer la réalisation des projets prioritaires. Ce suivi porte sur plusieurs secteurs, notamment le logement, la santé, l'éducation, les ressources en eau, l'aménagement urbain et les infrastructures routières. Il permet d'évaluer le taux d'avancement des projets, de mesurer le rythme des travaux, d'identifier les éventuels obstacles et de prendre les mesures nécessaires pour les surmonter. Dans ce cadre, les walis ont appelé les différents intervenants à respecter les délais impartis, à veiller à la qualité des réalisations et à accélérer le rythme des travaux. L'objectif est clair : permettre la mise en service des projets dans les meilleurs délais et améliorer la qualité des services publics offerts aux citoyens. Cette vigilance revêt une importance particulière à l'approche de la rentrée scolaire 2026-2027. Le Premier ministre a d'ailleurs récemment



rappelé aux walis la nécessité de superviser personnellement l'état de préparation des établissements scolaires et de leurs équipements.

LA PREUVE PAR LE TERRAIN

Dans les faits, les walis multiplient les sorties sur le terrain pour suivre directement les projets prioritaires, y compris durant la période estivale. À Annaba, le wali Abdelkrim Lamouri a accompagné le ministre des Travaux publics lors d'une inspection nocturne du chantier d'extension du port phosphatier. Il a notamment suivi les opérations de battage de pieux, de dragage et de construction du quai minier, insistant sur la nécessité de maintenir un rythme de travail continu, 24 heures sur 24.

À Alger, le ministre et wali Mohamed Abdenour Rabehi a inspecté plusieurs projets de modernisation dans la capitale, notamment les galeries du front de mer, le réaménagement de la place des Pêcheurs et la rénovation du café Malakoff, à la Casbah, en insistant sur le respect des délais de réalisation. À Tindouf, le wali s'est rendu sur plusieurs chantiers scolaires, notamment des écoles primaires et des collèges, afin d'appeler les responsables à accélérer les travaux à l'approche de la rentrée. À Guelma, le wali Samir Chibani a inspecté un programme de construction de 100 logements sociaux, ainsi que plusieurs projets

d'aménagement urbain, une gare routière et des travaux de protection contre les glissements de terrain.

À Oran, Brahim Ouchène a, pour sa part, passé en revue neuf projets, allant de la station d'épuration de Ras Falcon à la restauration d'une mosquée historique, en passant par plusieurs projets routiers et de logements.

L'EFFICACITÉ PUBLIQUE À L'ÉCHELLE LOCALE

Ces visites et réunions s'inscrivent dans une démarche nationale visant à renforcer le suivi des projets, particulièrement durant la période estivale et à l'approche de la rentrée scolaire. Les walis sont ainsi appelés à assurer un suivi direct de la réalisation des infrastructures éducatives et des équipements essentiels afin de garantir leur disponibilité dans les délais prévus. Au-delà de la contrainte des délais, cette démarche traduit une ambition plus large : renforcer l'efficacité de la gouvernance locale, assurer la concrétisation des programmes de développement et répondre de manière plus directe aux besoins des citoyens et aux exigences d'amélioration du cadre de vie. Cette culture du suivi de proximité ne se limite donc pas à la gestion des situations urgentes. Elle tend à devenir un mode de fonctionnement régulier, fondé sur la présence sur le terrain, l'évaluation directe de l'avancement des projets et la recherche rapide de solutions lorsque des difficultés apparaissent.

Abir Menasria

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL LANCE UNE PLATEFORME ÉLECTRONIQUE DÉDIÉE AU SIGNALEMENT DES CAS DE CORRUPTION

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a lancé une nouvelle plateforme électronique baptisée "Tabligh", dédiée au signalement des cas présumés de corruption, dans le cadre de la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué dimanche dernier un communiqué du ministère. La plateforme, accessible via le site officiel du ministère à l'adresse "tabligh.mtess.gov.dz", vise à "prévenir les différentes formes, manifestations et pratiques de corruption

auxquelles l'utilisateur peut être confronté dans ses interactions avec l'administration centrale, les services déconcentrés et les établissements sous tutelle", précise le communiqué.

Cette plateforme, intuitive et facile d'utilisation, "permet de signaler les cas présumés de corruption de manière instantanée, rapide et sécurisée, tout en garantissant la protection des données personnelles des lanceurs d'alerte", ajoute la même source.



ORGANISATION DE LA 27^e ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT DU 3 AU 7 DÉCEMBRE PROCHAIN

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a annoncé, hier, dans un communiqué, l'organisation de la 27^e édition du Salon international de l'artisanat, du 3 au 7 décembre prochain, au Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger.

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé, lundi soir, au siège du ministère, une réunion de coordination "consacrée aux premiers préparatifs de la 27^e édition du Salon international de l'artisanat, prévue au Palais des expositions des Pins-Maritimes, du 3 au 7 décembre 2026, avec l'encadrement de la Chambre de l'artisanat et des

métiers de la wilaya d'Alger", précise le communiqué. A l'entame de la réunion, qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours pour l'organisation des rendez-vous internationaux de promotion du tourisme et de l'artisanat, programmés durant le dernier trimestre de l'année 2026, le ministre a souligné que « ce rendez-vous annuel important compte parmi les principales manifestations internationales organisées chaque année par l'Algérie, en ce qu'il constitue un espace de valorisation de l'authenticité du patrimoine culturel, civilisationnel et artistique algérien, en concrétisation de la vision des hautes autorités du pays visant à valoriser,

préserver et promouvoir ce patrimoine".

Elle a également mis l'accent sur "la nécessité de conférer une dimension économique au Salon, avec la programmation d'activités diverses réunissant les différents acteurs du secteur", insistant sur "l'importance d'organiser des rencontres et des forums à même de mettre en valeur le riche patrimoine de l'Algérie et son héritage culturel et artistique séculaire, ainsi que de faire connaître les efforts de l'Etat pour développer le secteur de l'artisanat, à travers les différents mécanismes d'accompagnement et de soutien destinés aux artisans et aux professionnels", conclut le communiqué. **APS**

LE CANCER EN ALGÉRIE CE QUE RÉVÈLENT **LES CHIFFRES**

Et si le cancer en Algérie racontait une histoire bien différente de celle que l'on imagine ? Derrière une maladie dont le poids ne cesse de s'alourdir dans notre pays se dessine une réalité bien plus complexe que les statistiques : celle d'un pays confronté à de nouveaux défis sanitaires, où la prévention, le dépistage et l'accès aux soins pourraient faire toute la différence.

Il y a d'abord un téléphone qui sonne. Puis quelques mots prononcés par un médecin, souvent avec cette prudence particulière que les familles finissent par reconnaître : « Il faut faire d'autres examens. » À partir de cet instant, le temps change de rythme. Une biopsie, un scanner, une consultation en oncologie, puis parfois cette annonce que personne ne veut entendre. Dans une famille algérienne comme ailleurs, le cancer ne frappe jamais uniquement un patient. Il s'installe dans les conversations, bouleverse les habitudes, mobilise les proches et transforme brutalement l'avenir en calendrier de rendez-vous médicaux. Derrière les statistiques, il y a donc cette réalité beaucoup plus difficile à mesurer : des parents qui accompagnent leurs enfants, des épouses qui traversent des mois de traitement avec leur mari, des enfants qui prennent soin de leurs parents vieillissants, des patients qui parcourent parfois des centaines de kilomètres pour rejoindre un centre spécialisé. Et chaque année, le phénomène prend davantage d'ampleur.

En mai 2026, le ministère de la Santé a indiqué que l'Algérie enregistrait actuellement entre 55.000 et 56.000 nouveaux cas de cancer par an. Le ministère évoque également des projections pouvant atteindre 70.000 nouveaux cas annuels à l'horizon 2030. Les estimations de l'Observatoire mondial du cancer (GLOBOCAN) assure même que plus de 64.700 nouveaux cas de cancer ont été enregistrés en Algérie, en 2022, et 35.778 décès ont été attribués à cette maladie. Ces données ont notamment été rappelées, en 2024, par le Pr Mohamed Oukkal, chef du service d'oncologie du CHU Beni Messous.

Ce même constat a été confirmé, en 2025, par le Swedish Institute for Health Economics. Le taux d'incidence standardisé est estimé à 138 cas pour 100.000 habitants, tandis que la mortalité standardisée atteint environ 77 décès pour 100.000 habitants soit plus de la moitié des cas.

Ces chiffres ne décrivent donc pas une flambée soudaine apparue en quelques mois. Ils racontent plutôt une progression lente mais continue du poids du cancer en Algérie.

L'évolution est particulièrement visible lorsqu'on remonte plusieurs décennies en arrière.

Le tableau de bord consacré à l'Algérie indique que l'incidence du cancer a augmenté régulièrement au cours des dernières décennies. Entre 2000 et 2013, elle aurait ainsi progressé de 40 %, tandis que la part des décès attribuables au cancer parmi l'ensemble des décès est passée d'environ 8 % en 2008 à 12 % en 2016. Aujourd'hui, elle se rapproche de 15 %. Soit sur 7 décès en Algérie, au mois 1 est dû au cancer.

Il serait toutefois trompeur d'interpréter cette hausse comme la conséquence d'une seule cause. L'Algérie change et son profil sanitaire change avec elle.

Une analyse publiée en 2024 sur la politique algérienne de lutte contre le



cancer rappelle que la population vieillit. L'espérance de vie augmente. Les habitudes alimentaires se transforment, l'urbanisation progresse, la sédentarité gagne du terrain et certains facteurs de risque, notamment le tabagisme, continuent de peser lourdement. Parallèlement, les moyens de diagnostic se sont améliorés, permettant de détecter davantage de cancers qui seraient autrefois restés ignorés. Autrement dit, une partie de l'augmentation traduit aussi une meilleure capacité à trouver la maladie.

Mais cela ne suffit pas à expliquer la tendance. Et c'est précisément là que commence la partie la plus difficile du problème : déterminer ce qui pourrait être évité.

LES FEMMES PLUS SUJETTES *Les chiffres montrent une différence importante entre les sexes.*

Selon le tableau de bord de 2025 fondé sur les données de l'IARC, l'incidence du cancer est plus élevée chez les femmes algériennes. Selon les chiffres, environ 150 cas pour 100.000 femmes sont touchés par cette maladie, contre 127 pour 100.000 chez les hommes. Mais la situation s'inverse lorsqu'on regarde les décès : le taux de mortalité standardisé atteint environ 82 pour 100.000 chez les hommes contre 73 chez les femmes. La raison tient notamment au type de cancer auquel sont confrontés les deux sexes.

Chez l'homme, le poumon, le côlon ou le rectum et surtout la prostate figurent parmi les principales localisations.

Chez la femme, c'est le cancer du sein qui domine très largement, devant notamment le cancer colorectal et d'autres localisations comme la thyroïde et le col de l'utérus.

Le cancer du sein est particulièrement préoccupant.

Les données du registre national des cancers pour 2021-2022 font état de 13.161 nouveaux cas de cancer du sein en 2022, ce qui en fait la première localisation cancéreuse enregistrée dans le pays. Le cancer colorectal arrive ensuite avec 7.524 nouveaux cas. Il mérite une attention particulière. Son évolution est également associée à des transformations du mode de vie : alimentation, surpoids, sédentarité et vieillissement figurent parmi les facteurs étudiés.

Il existe une autre statistique particulièrement difficile à regarder. Selon des estimations communiquées par le président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, 1.500 à 2.000 enfants sont diagnostiqués, chaque année, d'un cancer en Algérie. À l'échelle d'un pays de plusieurs dizaines de millions d'habitants, ce nombre peut sembler relativement faible. Dans un service de pédiatrie oncologique, il prend

une tout autre dimension.

Un enfant qui devait être à l'école se retrouve face à des examens médicaux, des hospitalisations et parfois des cycles de chimiothérapie. Les parents, eux, doivent apprendre en quelques jours un vocabulaire médical qu'ils n'avaient aucune raison de connaître auparavant. La maladie ne touche alors plus seulement le corps du jeune patient. Elle désorganise toute la famille.

Et derrière ces milliers de cas, il y a une réalité clinique qui inquiète les spécialistes : le moment où le cancer est découvert.

LE DÉPISTAGE TARDIF

Pour mieux comprendre cette dernière phrase, il est important de dire qu'en oncologie, quelques mois peuvent parfois changer radicalement le pronostic.

Un cancer découvert à un stade précoce peut, selon son type et sa localisation, être traité avec des chances de guérison nettement supérieures. Lorsqu'il est découvert après la propagation de la tumeur à d'autres organes, la situation devient évidemment beaucoup plus complexe.

C'est précisément sur ce terrain que les spécialistes algériens veulent désormais concentrer leurs efforts.

En mai 2024, le Pr Adda Bounedjar, président de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, estimait que l'Algérie enregistrait entre 55.000 et 65.000 nouveaux cas chaque année et soulignait le retard encore enregistré en matière de diagnostic précoce. Il estimait que l'amélioration du diagnostic pouvait contribuer à réduire la mortalité de 15 à 20 %.

Le raisonnement est simple : il ne suffit plus de construire des centres pour traiter davantage de malades. Il faut aussi faire en sorte que les patients arrivent avant que la maladie ne soit devenue difficile à contrôler.

C'est probablement l'un des changements de philosophie les plus importants dans la politique algérienne de lutte contre le cancer.

ET LES HÔPITAUX DANS TOUT CELA ?

L'Algérie n'est évidemment pas restée immobile face à cette progression.

Le pays a développé, au fil des décennies, un réseau de centres spécialisés et renforcé ses capacités de radiothérapie. En 2024, le Pr Bounedjar indiquait que l'Algérie disposait de 15 centres de radiothérapie et de 52 accélérateurs linéaires, avec sept nouveaux centres prévus à Djelfa, Médéa, Béjaïa, Oran, Tيارت, Laghouat et Chef. Selon lui, environ 70 % des patients atteints de cancer doivent recourir à la radiothérapie.

Cette évolution est loin d'être négligeable. Elle signifie que la réponse algérienne ne repose plus uniquement sur quelques

grands établissements concentrés dans les principales villes. Le développement de structures régionales doit progressivement rapprocher les traitements des patients et réduire les déplacements parfois épuisants entre les wilayas.

Mais le problème ne se résume pas aux machines.

Il faut des oncologues, des radiothérapeutes, des anatomo-pathologistes, des radiologues, des infirmiers spécialisés, des pharmaciens hospitaliers, des psychologues et toute une chaîne médicale capable de faire fonctionner ces équipements. Et surtout, il faut réduire les délais d'attente pour accéder aux soins. Un cancéreux ne devrait pas espérer la bienfaisance d'un autre pour pouvoir accéder aux soins plus rapidement. Il doit au contraire être aux petits soins et trouver toujours un spécialiste à l'écoute. Une analyse publiée en 2024 souligne justement plusieurs difficultés persistantes : les disparités régionales d'accès aux soins, les besoins en infrastructures modernes, la disponibilité de certains médicaments, la coordination entre services, la surcharge de certains malades dans un seul centre et les inégalités d'accès aux traitements spécialisés.

Le défi algérien devient donc progressivement celui de la qualité et de l'équité de la prise en charge et pas seulement celui du nombre de lits ou de machines.

UN CHIFFRE TERRIFIANT

Environ 37.000 morts en une année. Pris isolément, ce chiffre ressemble à une statistique. Rapporté à une famille, il devient autre chose.

C'est un père qui ne rentrera plus à la maison. Une mère dont la chaise reste vide à table. Un frère dont le téléphone ne sonnera plus. Une jeune femme qui avait encore des projets. Un parent qui vieillit avec la photographie de son enfant disparu...

Le cancer est souvent présenté comme une bataille médicale entre une tumeur et un traitement. En Algérie, comme partout ailleurs, c'est aussi une bataille sociale, familiale et économique.

Notre pays possède aujourd'hui des moyens médicaux beaucoup plus importants qu'il y a plusieurs décennies. On dispose de spécialistes, de centres anticancer, d'équipements de radiothérapie et d'une expérience croissante dans la prise en charge oncologique.

Mais parallèlement, le nombre de personnes à prendre en charge augmente.

Le défi des prochaines années sera donc double : empêcher davantage de cancers d'apparaître.

On ne doit pas simplement penser à comment traiter davantage de cancers en 2030 ou en 2040. On doit faire en sorte que moins d'Algériens aient besoin d'entrer dans ces parcours de soins et que ceux qui y entrent soient diagnostiqués suffisamment tôt pour avoir une véritable chance de reprendre leur vie.

Car derrière les statistiques, il y a surtout des vies. Derrière chaque nouveau cas enregistré dans un registre, il y a une personne. Et derrière chaque décès, une famille qui doit apprendre à continuer à vivre sans son membre disparu. Les chiffres donnent l'ampleur du phénomène, mais ils ne disent rien des nuits passées dans les couloirs des services d'oncologie, des traitements qui s'étendent sur des mois ni du silence assourdissant d'une chambre lorsque la maladie finit par emporter quelqu'un.

G. Salah Eddine

FOURNITURES ET TENUES TRADITIONNELLES POUR ENFANT TLEMCCEN CÉLÈBRE LE MAWLID ENNABAOUI AVEC EXCELLENCE

Les familles tlemceniennes célèbrent le Mawlid Ennabaoui Echarif dans une atmosphère empreinte de spiritualité et au rythme des traditions ancestrales, témoignant de leur attachement à l'identité culturelle et à la vie du prophète Mohamed (QSSSL).

Les marchés du centre-ville de Tlemcen connaissent, ces derniers jours, une animation particulière, marquée par un afflux important de citoyens venus acquérir divers articles et tenues traditionnelles pour enfants, en prévision de cette fête religieuse. Au Derb Sidi Hamed, au niveau du marché de Kissaria, au centre-ville de Tlemcen, les commerçants proposent actuellement une large gamme de vêtements traditionnels pour enfants, notamment la "blouza mensouj" et la tenue kabyle, ainsi que des pièces de tissu "mensouj" disponibles dans différentes couleurs. Les étals proposent également divers bijoux en argent et en cuivre destinés à parer les jeunes filles, ainsi que des chaussures pour enfants ornées de broderies aux fils dorés et autres accessoires. Dans une autre partie du marché de Kissaria, les visiteurs peuvent trouver des fruits, des dattes, des fruits secs et des noix, mais aussi des bougies, des confiseries, de l'encens, du henné et divers autres produits très prisés par les familles à l'occasion du Mawlid Ennabaoui.

DES TRADITIONS CULINAIRES PÉRPUÉES DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION
La ville de Tlemcen est également connue pour un ensemble d'habitudes et de traditions culinaires propres à cette occasion. Parmi celles-ci figure la préparation d'un plat à base de poulet, de pois chiches et

de trid, appelé "merqa bel trid", ainsi que de la "takneta" ou "tamina" et du mets sucré "sellou". A ce sujet, Mme Allal Nassima a indiqué à l'APS que ces préparations, généralement servies avec du café, sont réalisées à base de semoule et de miel. Certaines sont également préparées avec de la farine, des fruits secs et des épices et aromates, notamment le "chenan", le fenouil, l'anis vert et la cannelle. Elle a ajouté que les festivités culminent avec l'organisation d'une soirée familiale au cours de laquelle du henné est appliqué aux enfants et aux petits-enfants dans une ambiance ponctuée de youyous et éclairée par des bougies, perpétuant ainsi les dimensions sociales et spirituelles de cette célébration transmise de génération en génération.

UNE OCCASION POUR PRÉSERVER LES TENUES TRADITIONNELLES
Les studios de photographie du centre-ville connaissent, eux aussi, une affluente notable de familles accompagnées de leurs enfants, venues immortaliser la fête à travers des photos souvenirs en tenues traditionnelles. Cette pratique est devenue une véritable habitude chez les Tlemceniens, soucieux de transmettre à leurs enfants les valeurs liées à la préservation du patrimoine, des coutumes et des traditions à l'occasion des différentes fêtes religieuses, tout en leur faisant



découvrir la portée du Mawlid Ennabaoui et l'importance de perpétuer sa célébration. Dans ce contexte, Zoukha Benkelfat, rencontrée par l'APS dans un studio de photographie en compagnie de ses enfants, a expliqué que, la veille du Mawlid, les filles âgées de 5 à 13 ans revêtent des tenues traditionnelles tlemceniennes, notamment la "chedda", le "mensouj" et le "karakou". Les garçons portent, quant à eux, le "seroual medouar", la chemise brodée à la fella, les "belgha" et la "chechia", avant de se rendre dans les studios pour immortaliser ces moments en famille. De son côté, le propriétaire d'un studio de photographie à Tlemcen, Dendene Toufik, a indiqué que la plupart des studios de la ville enregistrent, à la veille du Mawlid, une forte affluente de citoyens. Cette situation l'a conduit à mettre en place une organisation particulière, notamment à travers la prise de rendez-vous, afin d'éviter l'encombrement et de réduire le temps d'attente des clients.

UNE CÉLÉBRATION SURTOUT SPIRITUELLE

Les préparatifs du Mawlid Ennabaoui ne se limitent toutefois pas aux aspects matériels et commerciaux. Ils s'étendent également au volet spirituel, avec une forte affluente dans les mosquées et les zaouïas. La mosquée Sidi Boumediene et la Grande Mosquée accueillent notamment de nombreux fidèles et visiteurs venus se recueillir, réciter le Coran, évoquer la vie du Prophète et écouter des chants et des poèmes à sa gloire dans une atmosphère de piété et de recueillement. Par ailleurs, plusieurs établissements culturels de la wilaya, notamment le Centre interprétatif à caractère muséal du costume traditionnel algérien de Tlemcen et le Musée public national d'art et d'histoire, organisent des activités culturelles destinées aux enfants, visant à leur faire découvrir la vie du Prophète, ainsi que les différents costumes traditionnels algériens.

APS

JOURNAL OFFICIEL

LE DÉCRET PRÉSIDENTIEL PORTANT CRÉATION DU "PRIX D'ALGÉRIE DE LA BIOGRAPHIE DU PROPHÈTE EL KHALIDA" PUBLIÉ

Le décret présidentiel portant création du prix du président de la République intitulé "Prix d'Algérie de la biographie du prophète El Khalida", a été publié dans le dernier numéro du *Journal officiel*. Institué par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, par décret présidentiel, "ce Prix vise la motivation à l'étude de la biographie de notre maître Mohamed (paix et salut sur lui) et ses bonnes qualités morales, à encourager la mémorisation et la compréhension du noble texte prophétique par les différentes catégories d'âge de la société et à inculquer les valeurs prophétiques, en particulier chez les jeunes générations", selon le décret. Il est également mentionné que ce Prix "vise à mettre en exergue l'intérêt de l'Etat et l'attachement des Algériens à la biographie du prophète et au noble texte prophétique". Le Prix, qui est décerné aux lauréats du concours de la biographie El Khalida du prophète, comprend "un concours national annuel d'encouragement destiné aux jeunes mémorisateurs du noble texte prophétique, un concours national annuel de mémorisation du noble texte prophétique et un concours international, organisé tous les trois ans, dédié à la mémorisation du noble texte prophétique". Le décret note également qu'il est organisé "une semaine nationale de la noble biographie du prophète à l'issue de laquelle le Prix est décerné à l'occasion de Moharram, le mois de "Al Hidjra bénie". Le texte note que le Prix consiste en la

remise aux lauréats d'un "certificat de mérite et une récompense financière" dont le montant est fixé comme suit : pour la catégorie des jeunes mémorisateurs au concours d'encouragement (mémorisation de 100 textes prophétiques avec identification du rapporteur), il est décerné une récompense de 500.000 DA pour le 1er lauréat, 350.000 DA pour le 2e lauréat et 200.000 DA pour le 3e lauréat. Pour la catégorie des mémorisateurs adultes au concours national, il est décerné pour la mémorisation de 400 textes prophétiques avec identification du rapporteur, 1.000.000 DA pour le 1er lauréat, 750.000 DA pour le 2e lauréat et 500.000 DA pour le 3e lauréat. S'agissant de la catégorie des mémorisateurs adultes au concours international, il est décerné pour la mémorisation de 400 textes prophétiques avec identification du rapporteur, 3.250.000 DA pour le 1er lauréat, 2.500.000 DA pour le 2e et 1.500.000 DA pour le 3e. Le décret précise que "le concours pour l'obtention du prix est ouvert par arrêté du ministre chargé des Affaires religieuses, qui en fixe les conditions et les modalités de participation", ajoutant qu'il est créé "des commissions de jurys du Prix dans le domaine de la mémorisation du noble texte prophétique, composées de compétences nationales et internationales, choisies parmi les chercheurs dans le domaine du texte prophétique et de la biographie du prophète". APS

INCENDIES 74 FEUX ENREGISTRÉS EN 24 HEURES

Soixante-quatorze (74) incendies touchant la végétation, les cultures agricoles, les palmeraies et les meules de foin ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, jusqu'à hier à 7h00. Selon le bilan communiqué par la Protection civile, 70 incendies ont été maîtrisés, tandis que quatre foyers restent en cours de traitement. Les incendies encore actifs sont signalés dans les wilayas d'Oum El Bouaghi, Sétif, Mila et Béjaïa, à raison d'un foyer dans chacune de ces wilayas. Par ailleurs, des interventions sont toujours en cours. À Oum El Bouaghi, un incendie s'est déclaré dans une forêt située dans la commune de Souk Naâmane. Les équipes poursuivent les opérations de traitement des points chauds et des braises résiduelles. À Béjaïa, un feu de forêt a été signalé dans la commune de Boukheila, au lieu-dit Mhaoui. Les opérations visant à traiter les foyers résiduels et les braises se poursuivent également. Dans la wilaya de Mila, un incendie de broussailles s'est déclaré dans la commune de Hamala, au lieu-dit Mechta El Badi. Le feu est actuellement maîtrisé, tandis que les opérations d'extinction se poursuivent afin d'éviter toute reprise.

2^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE TIMIMOUN

DES MASTERCLASS AU PROFIT DES JEUNES TALENTS

Pour sa deuxième édition, le Festival international du court métrage de Timimoun prévoit d'accueillir 18 jeunes talents et d'organiser six masterclasses destinées aux jeunes de six wilayas du sud du pays.

Cette deuxième édition réunira des participants issus de six wilayas, dont Timimoun et les régions environnantes, qui bénéficieront de six masterclasses consacrées aux différents métiers du court métrage. Ces sessions offriront aux jeunes talents de la région l'occasion de découvrir différentes expériences cinématographiques et de renforcer leurs compétences dans plusieurs domaines de la création audiovisuelle. Les ateliers de formation s'adressent principalement aux stagiaires des centres de formation et d'enseignement professionnels, à l'exception des ateliers consacrés au jeu d'acteur et à la réalisation de films pour enfants, qui sont destinés aux associations actives dans la wilaya de Timimoun. Cette approche « renforce la participation des acteurs locaux et leur permet de bénéficier de ce programme de formation ». Le festival propose six ateliers spécialisés couvrant plusieurs étapes essentielles de la production d'un court métrage, notamment le jeu d'acteur et la réalisation, la cinématographie et l'éclairage, la prise de son et



l'ingénierie sonore, ainsi que le montage vidéo. Le programme s'étalera sur six jours de formation intensive et donnera lieu à la réalisation d'un court métrage collectif, permettant aux participants de mettre directement en pratique les connaissances et techniques acquises au cours des différents ateliers. Organisée en partenariat avec la Direction de la culture et des arts et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un accord de coopération entre le

ministère de la Culture et des Arts et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Cet accord vise notamment à renforcer la formation spécialisée dans les métiers liés au septième art, à travers la création d'un Centre d'excellence dédié aux métiers du cinéma à Alger, ainsi que d'une antenne dans la wilaya de Timimoun. Cette coopération traduit la volonté de rapprocher la formation académique et professionnelle des besoins réels du secteur cinématographique. Elle offre également aux jeunes l'opportunité

d'acquérir des compétences techniques et artistiques adaptées aux différentes étapes de la production d'un film.

À travers ce programme, le Festival international du court métrage de Timimoun entend ainsi contribuer à faire émerger de nouveaux talents dans le Sud et à leur ouvrir des perspectives dans un secteur où la maîtrise des compétences techniques et créatives constitue un véritable passeport vers le monde professionnel.

Abir Menasria

LANCEMENT DES JOURNÉES DU CINÉMA ALGÉRIEN RÉVOLUTIONNAIRE À MASCARA

Les activités des Journées du cinéma algérien révolutionnaire ont débuté, lundi dernier, à la maison de la culture Abi-Ras-Ennaciri de Mascara, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du moudjahid, commémorant le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam (20 Août 1955-1956).

La première journée de cette manifestation, organisée par la Direction de la culture et des arts, en coordination avec la maison de la culture Abi-Ras-Ennaciri et le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel, a été marquée par la projection du film

révolutionnaire algérien *Krim Belkacem*, réalisé par Ahmed Rachedi. La projection s'est déroulée en présence notamment de plusieurs adhérents d'associations à caractère culturel, ainsi que de cadres et d'employés des établissements culturels de la wilaya. Selon les organisateurs, le programme de ces Journées, qui se poursuivront pendant une semaine, prévoit la projection de 14 films algériens consacrés à la Révolution de libération nationale, parmi lesquels *La Bataille d'Alger* du réalisateur italien



Gillo Pontecorvo, *Mostefa Ben Boulaïd* d'Ahmed Rachedi et *Patrouille à l'Est* d'Ammar Laskri.

Les projections programmées auront lieu à la maison de la culture Abi-Ras-Ennaciri, ainsi qu'à la place « Vivre ensemble en paix », située au centre-ville de Mascara.

À l'issue de chaque projection, les organisateurs prévoient également la tenue d'un club de cinéma, animé par des adhérents des structures culturelles de la wilaya et des cadres d'associations actives dans les domaines du cinéma, du théâtre et de

l'audiovisuel. Ces rencontres permettront de mettre en lumière les contenus, les objectifs et les enseignements de chaque œuvre projetée, tout en offrant au public l'occasion d'échanger et de débattre autour de ses différentes dimensions artistiques et historiques.

Le programme comprend également des expositions d'anciennes affiches de films algériens consacrés à la Révolution, de photographies de martyrs de la région et de tableaux à l'huile représentant des batailles menées par l'Armée de libération nationale (ALN) contre les forces d'occupation françaises.

Des affiches et des ouvrages documentant l'histoire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la

Soummam seront également présentés au public.

Dans le cadre de cette manifestation, deux documentaires consacrés, respectivement, à l'offensive du Nord-Constantinois et au Congrès de la Soummam seront projetés. Un concours du meilleur dessin d'expression sur la glorieuse Révolution de libération nationale sera, par ailleurs, organisé au profit des enfants participant à l'atelier d'arts plastiques de la maison de la culture de Mascara, a-t-on ajouté de même source. APS

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAI, 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



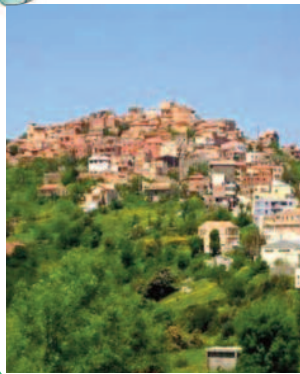
Tizi Ouzou

○ En kabyle Agezdu n Tizi Wezzu, en caractères tifinaghs ⵓⴳⴷⵓ ⵏ ⵜⴰⵣⵉⵣⵓⵔ, en arabe تيزي وزو

Le toponyme de Tizi Ouzou a été traduit en français par Col des genêts. C'est, en effet, à l'abondance de cet arbrisseau épineux, à fleurs jaunes, sur le col et ses environs que la ville doit son nom. Écrin majestueux ancré au cœur de la Grande Kabylie, la wilaya de Tizi Ouzou offre une symbiose saisissante entre relief montagneux et façade méditerranéenne. Dominée par les crêtes vertigineuses du Djurdjura qui culminent à plus de 2.000 mètres d'altitude, cette région de caractère dévoile un relief escarpé où se nichent des villages millénaires accrochés aux pitons rocheux, de denses forêts de cèdres et des vallées verdoyantes irriguées par l'eau pure des sources. Au-delà de ses paysages à couper le souffle, Tizi Ouzou est le berceau d'une identité culturelle vibrante et d'un patrimoine immatériel précieux. Terre d'histoire et de traditions vivantes, elle bat au rythme de la poésie amazighe, de l'hospitalité légendaire de ses habitants et d'un artisanat séculaire d'une finesse rare, allant des bijoux en argent émaillé d'Aït Yenni aux poteries modelées à la main de Maâtka. Des hauteurs enneigées en hiver jusqu'aux ruines romaines bordant les eaux turquoise de Tizirt, Tizi Ouzou s'impose comme une destination authentique, propice à la découverte, au ressourcement et à l'émerveillement. C'est la destination idéale pour ceux qui cherchent à se ressourcer et à vivre une expérience authentique.



Découverte de la semaine



Beni Yenni

Perché avec élégance sur les crêtes escarpées de la Grande Kabylie, le territoire de Beni Yenni offre un panorama spectaculaire sur les sommets majestueux du massif du Djurdjura. Cet ensemble de villages traditionnels, réputé pour son architecture accrochée aux montagnes, est mondialement célèbre comme étant le berceau de l'artisanat du bijou en argent émaillé, méticuleusement serti de corail rouge. Entre ruelles pittoresques, échoppes d'orfèvres passionnés et fraîcheur des hauteurs, ce haut lieu de la culture amazighe séduit par son cadre préservé et son patrimoine vivant transmis de génération en génération.



Trois incontournables

1 TRADITION & CULTURE

Les bijoux d'argent d'Aït Yenni & la poterie de Maâtka :



Capitale de l'artisanat kabyle, la région brille par le savoir-faire de ses artisans. Aït Yenni est réputée mondialement pour ses bijoux en argent émaillé serti de corail, tandis que Maâtka perpétue une poterie modelée à la main aux motifs géométriques ancestraux.

2 PATRIMOINE HISTORIQUE

Le Parc national du Djurdjura & Tala Guilef :

Un sanctuaire naturel exceptionnel dominé par Lalla Khedidja (2.308 m). Le parc abrite des forêts de cèdres millénaires, le lac d'altitude Agoulmim et la célèbre station de Tala Guilef, paradis des randonneurs.



3 SAVEURS LOCALES

Le couscous aux sept légumes & l'huile d'olive :



Incontournable de la table locale, le couscous roulé à la main s'accompagne d'huile d'olive artisanale extra-vierge, de viandes séchées (Aheddur) et de figes fraîches ou séchées (Inaâmen), symboles du terroir généreux de la région.

Mon carnet d'adresses



OÙ DORMIR ?

- Hôtel Le Djurdjura (Centre-ville)
- Hôtel Mizrana (Tizirt)
- Maisons d'hôtes dans les villages traditionnels



OÙ MANGER ?

- Le Légendaire
- Tafsuth
- Restaurant Zegzu (Tizirt)
- Le Mystic



À VISITER

- Plage Petit Paradis
- Tala Guilef
- Parc national du Djurdjura
- Tizirt (ruines romaines et port)
- Aït Yenni
- Village traditionnel d'Inthoussene.



COMMENT Y ALLER ?

- **En voiture** : Accessible depuis Alger via l'autoroute Est-Ouest puis la RN12 (~100 km, 1h30 de trajet).
- **En bus** : Départs fréquents depuis la station du Caroubier (Alger) vers la gare routière de Tizi Ouzou.
- **En train** : Ligne SNTF quotidienne reliant directement la gare d'Agha (Alger) à Tizi Ouzou (~1h40).

BON À SAVOIR :

Visitez au printemps pour la randonnée ou en été pour le littoral. Prévoyez des vêtements chauds en montagne, respectez les coutumes locales dans les villages (Tajmaât) et profitez de la fête du bijou d'Aït Yenni pour vos achats.



Prochain rendez-vous

CAP SUR MOSTAGANEM



Voyager,
c'est découvrir
l'âme
de l'Algérie...





www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

DORMIR SUR LE CÔTÉ GAUCHE EST-CE VRAIMENT MEILLEUR POUR LA DIGESTION ?


**NUMÉROS
UTILES**
**URGENCES
ET SÉCURITÉ**
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

**CHU
BEN AKNOUN**
021.91.21.63

**CHU BENI
MESSOUS**
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

**DÉPANNAGE
GAZ**
021.68.44.00

**DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ**
021.68.55.00

**SERVICE
DES EAUX**
021.58.32.32/
58.37.37

**PROTECTION
CIVILE**
021.61.00.17

**SÛRETÉ
DE WILAYA**
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

**NUMÉROS
UTILES**
**AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE**
021.54.15.15

**AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)**
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Côté gauche ou côté droit ? La position adoptée pendant le sommeil pourrait avoir une influence sur la digestion, notamment chez les personnes sujettes aux reflux. Mais faut-il vraiment privilégier le côté gauche ? Voici ce qu'il faut savoir.

Après un repas, la digestion continue tranquillement, même lorsque l'on dort. Si notre position peut jouer un petit rôle, elle n'est toutefois pas le seul facteur à prendre en compte. Le moment où l'on se couche après avoir mangé est également particulièrement important.

LE CÔTÉ GAUCHE, UN PETIT COUP DE POUCE POUR L'ESTOMAC

Le côté gauche semble être la position la plus intéressante lorsqu'on cherche à limiter certains inconforts digestifs. Cela s'explique notamment par l'anatomie de l'estomac : sa forme et sa position pourraient faciliter la progression de son contenu vers l'intestin grêle lorsque l'on est allongé sur le côté gauche.

La gravité peut donc contribuer légèrement à ce processus. Mais elle ne fait pas tout : l'estomac possède ses propres mécanismes pour assurer sa vidange.

Ainsi, dormir à gauche peut être un avantage, mais cela ne signifie pas qu'il est indispensable d'adopter cette position pour bien digérer.

UN INTÉRÊT SURTOUT EN CAS DE REFLUX

Le principal avantage du côté gauche concerne les personnes qui souffrent de reflux gastro-œsophagien. Cette position peut contribuer à limiter les remontées du contenu de l'estomac vers l'œsophage et donc réduire certaines sensations de brûlure ou d'inconfort pendant la nuit. Si vous êtes régulièrement réveillé par des remontées acides après un repas, tester le côté gauche peut donc être intéressant. En revanche, il n'est pas nécessaire de vous imposer cette position si vous la trouvez inconfortable. La qualité du sommeil reste également importante.

ET DORMIR SUR LE CÔTÉ DROIT ?

Contrairement à une idée répandue, dormir sur le côté droit n'est pas interdit. Si vous dormez naturellement dans cette

position et que vous ne souffrez d'aucun problème digestif particulier, il n'y a pas forcément de raison d'en changer. Le meilleur choix dépend donc aussi de votre confort, de vos habitudes et de la présence éventuelle de symptômes comme les reflux ou les brûlures d'estomac.

LE MOMENT DU COUCHER NE COMPTE D'AVANTAGE QUE LE CÔTÉ

Plus que la position choisie, le délai entre le repas et le coucher est essentiel. Il est généralement préférable d'attendre environ 2 à 3 heures après avoir mangé avant de se coucher, surtout après un repas copieux. S'allonger immédiatement peut favoriser les remontées acides et provoquer une sensation de lourdeur ou d'inconfort. Un repas particulièrement riche peut également demander davantage de temps avant que l'estomac ne soit suffisamment vidé. Se coucher trop rapidement peut alors rendre l'endormissement plus difficile.

QUE FAIRE APRÈS UN REPAS ?

Pour favoriser une digestion plus confortable avant la nuit :

- Attendez idéalement 2 à 3 heures avant de vous coucher.
- Évitez de vous allonger immédiatement

après un repas copieux.

- Une activité légère, comme marcher tranquillement quelques minutes, peut être préférable à une position allongée juste après avoir mangé.

- Si vous êtes sujet aux reflux, essayez de dormir sur le côté gauche.

- Si cette position vous gêne, privilégiez simplement celle dans laquelle vous dormez le mieux.

- Évitez surtout les positions qui placent le haut du corps vers le bas après un repas, car elles peuvent favoriser les remontées du contenu de l'estomac.

FAUT-IL SURÉLEVER LA TÊTE ?

Chez les personnes sujettes aux reflux nocturnes, surélever le haut du corps peut également être une stratégie intéressante. L'objectif est de réduire les remontées pendant que l'on est allongé, plutôt que de simplement empiler plusieurs oreillers sous la tête.

Cette mesure concerne surtout les personnes qui présentent régulièrement des symptômes la nuit et ne constitue pas une obligation pour tout le monde.

ET SI LES REFLUX SONT FRÉQUENTS ?

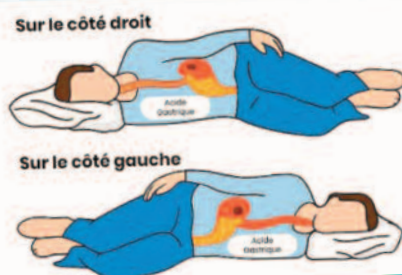
Si les brûlures d'estomac ou les remontées acides deviennent fréquentes, perturbent le sommeil ou s'accompagnent d'autres symptômes, il est préférable d'en parler à un professionnel de santé plutôt que de simplement modifier sa position de sommeil.

EN RÉSUMÉ

Le côté gauche semble être le choix le plus intéressant, particulièrement en cas de reflux, et pourrait faciliter légèrement la vidange de l'estomac. Mais pour une personne qui ne souffre d'aucun problème digestif, il n'existe pas réellement de « mauvais » côté pour dormir.

Le réflexe le plus important reste finalement très simple : éviter de se coucher juste après avoir mangé et laisser idéalement passer 2 à 3 heures avant de dormir.

Une infographie illustrant que Dormir à gauche réduit le reflux, à droite l'augmente



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68



JEUX MEDITERRANÉENS TARENTE-2026

DES MÉDAILLES ET UN IMPORTANT SUCCÈS EN FOOTBALL

L'ALGÉRIE POURSUIT SA MONTÉE EN PUISSANCE

La délégation algérienne a connu, lundi dernier, une nouvelle journée riche en émotion aux Jeux méditerranéens de Tarente-2026. Entre la médaille de bronze décrochée par Oussama Laribi en lutte libre et la victoire éclatante des moins de 21 ans face à l'Italie (3-1), synonyme de qualification en demi-finales, les représentants algériens ont multiplié les performances, malgré plusieurs éliminations dans les sports individuels et les revers des sélections collectives.

À Tarente, la journée algérienne a commencé sur les tapis de lutte et s'est achevée sur une note particulièrement encourageante avec le football. Entre les deux, les représentants nationaux ont connu des fortunes diverses, confirmant une nouvelle fois le niveau relevé de ces Jeux méditerranéens. En lutte libre, Oussama Laribi a offert à l'Algérie une nouvelle médaille de bronze dans la catégorie des 65 kg. L'Algérien s'est imposé face à l'Espagnol Carlos Alvarez Iglesias sur le score de 14 à 3. Chez les dames, Chaima Chebila (53 kg), Achouak Djamilia Tekouk (57 kg) et Ibtisssem Doudou (50 kg) ont toutes atteint les quarts de finale. Elles ont, respectivement, affronté l'Espagnole Carla Jaume Soler, la Serbe Milica Perovic et la Grecque Maria Gkika. Leur parcours s'est arrêté à ce stade, mais leur présence parmi les huit meilleures de leurs catégories reste un signal encourageant dans une compétition particulièrement relevée.

DES COMBATS ACHARNÉS EN BADMINTON ET EN BOXE

La journée a également été disputée sur les courts de badminton, avec plusieurs représentants algériens engagés dans des confrontations serrées. Oussama Keddou a été éliminé en huitièmes de finale par l'Égyptien Kareem Ahmed Ezzat (2-1 : 13-21, 21-15, 14-21). Chiraz Hamili s'est inclinée au même stade face à l'Égyptienne Nour Ahmed Mohamed Latif (2-1 : 22-20, 11-21, 21-23). De son côté, Adel Hamek a cédé devant le Portugais Diogo Gloria (2-0 : 18-21, 10-21), tandis que Yassmina Chibah a quitté la compétition dès les 32es de finale, battue par la Française Leonice Huet (2-0 : 9-21, 10-21). En boxe, le parcours des Algériens s'est également arrêté en quarts de finale. Milissa Hamda, engagée chez les moins de 57 kg, a été battue par la Turque Ece Asude

Ediz. Ichrak Chaib (60 kg) s'est inclinée face à la Française Sthelyne Grosy, tandis que Youcef Islam Yaich (70 kg) a été éliminé par l'Espagnol Frank Martinez Bernad.

DÉCEPTIONS EN CYCLISME ET EN NATATION

Sur route, les cyclistes algériens ont obtenu des classements honorables sur les 77,7 kilomètres de l'épreuve. Nesrine Houili a terminé 19e parmi 77 concurrentes, devant Malak Mechab, 21e, Imane Maldji, 27e, et Yasmine El Meddah, 29e. Chez les messieurs, Hamza Amari a pris la 18e place. En natation, Amel Melih a terminé troisième de sa série du 100 mètres nage libre, sans parvenir à accéder à la finale. Même scénario pour Ramzi Chouchar, qui n'a pas réussi à se qualifier pour la finale du 400 mètres quatre nages.



conforter sa première place du groupe A et surtout de valider son billet pour les demi-finales avant même la dernière journée de la phase de groupes. Avec six points, les Algériens devançant désormais l'Albanie, deuxième avec quatre points, alors que l'Italie compte un point et le Kosovo aucun. Cette qualification constitue l'un des temps forts de la journée algérienne à Tarente et offre une perspective supplémentaire de médaille dans une compétition où chaque performance compte.

DÉFAITE EN HANDBALL ET EN VOLLEYBALL

La journée a été plus compliquée pour les sports collectifs. Les sélections algériennes de volleyball ont toutes deux connu la défaite. Les messieurs se sont inclinés dans le groupe A, tandis que les dames ont été battues par la Turquie sur le score sans appel de 3 sets à 0 dans le groupe B. Les deux équipes restent ainsi toujours à la recherche d'une première victoire dans cette phase de poules. Même scénario pour la sélection féminine algérienne de handball, dominée par l'Italie (17-27) dans le groupe A.

LE FOOTBALL FRAPPE FORT

La meilleure nouvelle de la journée est finalement venue du football. La sélection algérienne des moins de 21 ans a signé une victoire convaincante face à l'Italie (3-1), un résultat qui lui permet de

RAFFA

Maïdi remporte la médaille de bronze

L'Algérienne Nor El Houda Maïdi a décroché la médaille de bronze dans l'épreuve de raffa (individuel dames), hier à Tarente, en Italie, lors des Jeux méditerranéens 2026, qui se poursuivront jusqu'au 3 septembre.

Le bronze de Maïdi a été acquis à l'issue de sa victoire lors du match de classement pour la troisième place, face à la joueuse sainte-marinaise Stella Paoletti, sur le score de 7-6.

Avec cette médaille, le bilan de l'Algérie aux Jeux méditerranéens s'élève désormais à 8 breloques, réparties en une en or, une en argent et six en bronze.

SEPT MÉDAILLES AU COMPTEUR

Au classement général provisoire, l'Algérie totalise désormais sept médailles, avec une en or, une en argent et cinq en bronze, ce qui la place à la 12e position. La journée de lundi dernier aura donc été contrastée, mais elle aura surtout confirmé deux choses : les sports individuels continuent d'alimenter le tableau des médailles, tandis que le football U21 apporte une dynamique particulièrement intéressante pour la suite. À Tarente, la course continue. Et avec encore plusieurs disciplines engagées, l'Algérie dispose toujours de plusieurs occasions d'étoffer son bilan avant la fin des Jeux. La gymnastique, les arts-martiaux et l'athlétisme sont porteurs d'espoir pour la suite du tournoi algérien.

G.S.E.

BOXE

Benane Djouher en demi-finale

La boxeuse algérienne Benane Djouher, engagée dans la catégorie des -65 kg, s'est qualifiée pour les demi-finales des 20es Jeux méditerranéens après sa victoire face à la Serbe Lukajic Anastasia, hier, à Tarente (Italie).

L'Algérienne s'est imposée aux points à l'unanimité des juges (5-0), au terme d'un combat maîtrisé. Grâce à ce succès, Benane Djouher décroche sa place dans le dernier carré et assure ainsi à l'Algérie une médaille dans cette compétition méditerranéenne. L'Algérie participe aux Jeux méditerranéens 2026 avec 10 boxeurs (5 messieurs et 5 dames) : Amine Zanaz (-55 kg), Allaoui Mohamed Walid (60 kg), Ismail Bekhsis (-65 kg), Youcef Islam Yaiche (-70 kg), Mustapha Abdou (-80 kg), Fatima Mansouri (-51 kg), Douaa Rouaz (-54 kg), Melissa Hamda (-57 kg), Ichrak Chaib (-60 kg), Djouher Benane (-65 kg).



MC ALGER - SUPPORTERS EN COLÈRE, MERCATO DÉCRIÉ, BENLAMRI BOUDE...

VEILLE D'ENTAME SOUS PRESSION POUR HADJ REDJEM

Le Mouloudia d'Alger semble traverser une mauvaise passe à la veille du championnat.

Mercato décrié par les supporters, des joueurs placés sur la liste des départs qui refusent de partir, d'autres ciblés mais point de concret, le manager général et non moins porte-parole du club, Djamel Benlamri, qui boude son président, menaces de démission... On est vraiment loin de la période faste des célébrations.

À la veille du lancement de sa saison, ce n'est pas vraiment la grande quiétude dans la maison mouloudéenne. Très grosse pression sur le président Hadj Redjem qui fait face à une pesante pression des Chenaoua qui ne semblent pas du tout réjouis par le mercato effectué par la direction du club. En effet, digérant à peine le ratage de la saison dernière en Ligue des champions, la galerie mouloudéenne avait tout de même trouvé consolation dans le 10^e titre de champion national remporté en fin d'exercice, mais avec l'ambition de rattraper le coup à la prochaine participation. Mais avant, les supporters misaient beaucoup sur le

mercato et les noms annoncés ça et là leur donnaient grand espoir de voir un Mouloudia qui allait les faire rêver. Or, à J-1 du lancement du championnat et à quelques encablures de la clôture du mercato, le sentiment n'est plus à l'euphorie. La liste des arrivées ne remplit pas l'œil pour reprendre cette expression locale assez révélatrice du désenchantement qui a refroidi les plus optimistes, même si on miroite la probable arrivée d'Adem Ounas. Certes, le MCA avait déjà un effectif assez fourni qui s'était emparé du titre la saison dernière, quasiment dès le départ, mais ne dit-on pas qui n'avance pas recule !? Car entre-temps, les adversaires se sont bien renforcés. Et le nouvel exercice ne risque pas du tout d'être une simple formalité, cette fois. Dans la liste des renforts enregistrés, pas un nom qui soulèverait les passions, du moins jusque-là. Même l'éventuelle option Ounas est qualifiée de risquée, avant même sa concrétisation, vu l'âge et les dernières performances du joueur qui l'ont rendu d'ailleurs actuellement sans club. La carte manquée Belaïli a certainement amplifié la déception des fidèles. Le dernier recrutement en date officialisé est celui de Yacine Chaïb, un latéral gauche de 21 ans, formé à l'Olympique Lyonnais et international espoir algérien. Auparavant, il y avait les Siriman Konaté, l'avant-centre

et ancien meilleur buteur de la Ligue 2 avec l'US Chaouia, Mohamed Islam Abdelkader, l'ex-milieu offensif du Paradou AC, Kohili Ben Ahmed, l'attaquant arrivé également du Paradou AC, et Merouane Mahdaoui, le milieu de terrain recruté de l'Olympique Akbou.

VICTOIRE OBLIGATOIRE FACE AU MCO, JEUDI, À DOUËRA POUR APAISER LES ESPRITS

C'est dire qu'on est vraiment loin de cette armada promise pour prétendre à la Ligue des champions africaine. Ce qui explique un peu cette frustration qui s'est emparée des Chenaoua qui ont organisé une descente contestataire, samedi dernier en fin d'après-midi, au centre d'entraînement du club à Zéralda. Ils étaient des centaines à dire leur courroux, sans violence, devant un renfort de gendarmerie, aux responsables du club. «Un grand club a besoin d'un grand entraîneur et de grands joueurs», pouvait-on lire sur l'une des imposantes banderoles déployées par les contestataires. De quoi déstabiliser le groupe, le staff technique et le président Hadj Redjem. Pendant ce temps, le numéro deux du staff dirigeant du club, l'ex-international

Djamel Benlamri, qui cumule les fonctions de manager général et porte-parole du club, brille par son absence et affiche ouvertement son désaccord avec son président. Il a quasiment bouclé une semaine d'absence de son bureau. Dans son entourage, on dit qu'il serait désabusé de la manière avec laquelle est géré le mercato, en raison d'ingérences dans plusieurs dossiers administratifs et sportifs. Benlamri soutiendrait qu'il serait parvenu à des accords de principe avec certaines pointures, avant d'être courcircuité dans ses pourparlers. Il aurait été également contrarié dans les discussions qu'il aurait entamées avec certains départs arrêtés, avant de les retrouver réintégrés au sein du groupe sans être avisé. Certains vont jusqu'à lui prêter une intention tranchée de démissionner. Autant dire que la situation n'est pas des plus reluisantes chez le champion en titre. Mais la magie du foot peu opérer d'un coup et faire tout dépasser. Une première victoire, jeudi, face au MC Oran, au stade Ali-Ammar de Douéra, pourrait bien ramener l'apaisement et tout relancer dans le réconfort. C'est sans doute le pari que se fixe Hadj Redjem dans l'immédiat.

Djaffar C.

L'ES TUNIS NARGUE LE MCA

Belaïli joue son 1^{er} match officiel comme capitaine d'équipe

Pour son premier match de la saison, dimanche dernier, l'ES Tunis a affronté l'Etoile du Sahel, avec Youcef Belaïli titularisé d'entrée et avec le brassard de capitaine, s'il vous plaît ! Coup osé de l'ES Tunis, sachant que le joueur est au cœur d'une bataille administrative avec le MCA avec lequel il serait également signataire d'un autre contrat. En tout cas, le club tunisien a l'air de bien narguer le Mouloudia qui l'avait, pour rappel, saisi par écrit, lui réclamant le TMS du joueur. A travers un récent communiqué, le MCA, qui confirmait l'existence d'un contrat en bonne et due forme signé par Belaïli, avait menacé qu'il «ne renoncera, en aucun cas, aux droits ou aux intérêts du club, si l'existence d'obligations contractuelles contradictoires venait à être avérées ; elle usera de toutes les voies juridiques et institutionnelles disponibles, pour les défendre et les préserver». L'ES Tunis et Belaïli ont-ils alors franchi le pas qu'il ne fallait pas avec cette titularisation dans un match officiel ? Seul l'avenir le déterminera. En attendant, l'international algérien, même s'il a fêté en fin de match, au stade de Radès, une victoire renversante avec son équipe (3 - 2) après avoir été mené (1 - 2), n'empêche que sa prestation n'a pas été des plus brillantes. Il a même manqué un penalty à la 24^e de jeu. Belaïli sera finalement remplacé à la 65^e de jeu, alors que son équipe était menée (1 - 2). A signaler, par ailleurs, que l'ES Sahel a formulé des réserves officielles sur la participation de Belaïli à la rencontre.

D. C.



Dans l'air depuis un certain temps, la direction de l'USM Alger a fini par confirmer, dimanche dernier en soirée, le

USM ALGER - NOUVEL ENTRAÎNEUR DES GARDIENS ET NOUVEAU PRÉPARATEUR PHYSIQUE N'DIANE S'OFFRE UN NOUVEAU STAFF

départ de l'entraîneur des gardiens de but, Ilyes Benhaha, après deux saisons passées au sein du staff technique de l'équipe. «Ce départ intervient à la demande de l'intéressé, qui a informé la direction du club de son souhait de se consacrer à des engagements personnels et de prendre une période de repos, et ce, bien que la direction ait accédé à ses requêtes et réuni les conditions nécessaires à la poursuite de sa mission au sein de l'équipe», explique un communiqué diffusé. «Afin d'assurer la continuité du travail, la direction a décidé de nommer Smail Hamed» qui, pour rappel, «a déjà occupé ce même poste au cours de la saison 2023 - 2024», ajoute la

direction usmiste. Voilà donc qui coupe court à la rumeur donnant prématurément l'ancien gardien Rouge et Noir Mohamed Lamine Zemmamouche comme potentiel remplaçant de Benhaha.

DRAOUI, KHALDI, MAHROUZ, GHACHA, LOUCIF, REDOUANI ET BENBOT PROLONGÉS

Mais ce n'est pas la seule nouvelle de l'USMA puisque le club a fait part aussi du départ de son préparateur physique Belaid Medjahed qui a été remplacé par Matthieu Mansutier, une connaissance de l'entraîneur Lamine N'Diaye. «L'USM Alger annonce le recrutement du préparateur physique italien Matthieu

Mansutier, qui succède à Belaid Moudjahed. Cette décision intervient après concertation et coordination avec l'entraîneur Lamine N'Diaye dans le cadre de la restructuration du staff technique de l'équipe», a souligné une autre communication rendue publique par le club algérois, le même jour. Par ailleurs, s'agissant des joueurs, la direction des Rouge et Noir a confirmé la prolongation des contrats de Zakaria Draoui, Ahmed Khaldi, Rayan Mahrouz, Houssemeddine Ghacha et Haithem Loucif, jusqu'en 2029, et ceux de Saâdi Redouani et Oussama Benbot jusqu'en 2030.

Djaffar C.

LE CHEF DE L'ÉTAT NOMME M. SAAD AROUS PRÉSIDENT DE L'ANIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, lundi dernier, deux décrets présidentiels, mettant fin, en vertu du premier, aux fonctions de M. Karim Khelfane en qualité de président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des

élections (ANIE), et nommant, par le second, M. Saad Arous à la présidence de l'Autorité nationale, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour (jeudi), deux décrets

présidentiels, mettant fin, en vertu du premier, aux fonctions de M. Karim Khelfane en qualité de président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections, et nommant, par le second, M. Saad Arous à la présidence de l'ANIE", lit-on dans le communiqué.

POUR CEUX QUI SE SONT INSCRITS DIX FOIS LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ATTRIBUE 2 000 CARNETS DE HADJ AUX INSCRITS ÂGÉS DE 70 ANS ET PLUS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé d'attribuer un quota de 2.000 carnets de hadj au profit des personnes inscrites au tirage au sort pour la saison 1448h/2027, âgées de 70 ans et plus, qui ont participé dix fois au tirage au sort mais n'ont pas eu la chance d'accomplir le pèlerinage, a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. "Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports porte à la connaissance de l'ensemble des citoyennes et des citoyens inscrits au tirage au sort pour le pèlerinage de la saison 1448 H/2027, âgés de 70 ans et plus, qui se sont inscrits dix fois et n'ont pas été sélectionnés lors du tirage au sort ordinaire effectué samedi 15 août 2026, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé de

leur attribuer un quota de 2.000 carnets de hadj", lit-on dans le communiqué.

La décision du président de la République procède de "son souci d'offrir à cette catégorie de citoyens une chance supplémentaire d'accomplir le pèlerinage", souligne le communiqué.

Le tirage au sort pour les personnes concernées par cette opération "aura lieu samedi 29 août 2026, au niveau des sièges de wilaya ou de tout autre lieu approprié désigné par les autorités locales, en présence des personnes concernées ou de leurs représentants", précise le ministère.

"Ce tirage au sort est exclusivement réservé aux citoyens remplissant les deux conditions relatives à l'âge et au nombre d'inscriptions antérieures susmentionnées", souligne le communiqué.



À L'OCCASION DU MAWLID ENNABAOUÏ LES LAURÉATS DU CONCOURS DE MÉMORISATION DU SAINT CORAN HONORÉS

Lundi soir, à l'occasion des célébrations du Mawlid Ennabaoui Ech'Charif, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, à Djamaâ El-Djazaïr, à El Mohammadia (Alger), la cérémonie de remise de distinctions aux lauréats des concours de mémorisation et de récitation du Saint Coran.

Le premier ministre était accompagné par le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni, pour cette cérémonie organisée sous l'égide du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

À cette occasion, les lauréats du concours organisé dans le cadre de la célébration du Mawlid Ennabaoui ont été honorés, notamment les trois premiers classés dans les épreuves de mémorisation et de récitation du Saint Coran. Les lauréats de plusieurs concours internationaux consacrés au Saint Coran ont également été distingués, en présence de plusieurs membres du gouvernement, de hauts responsables, de représentants du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que de membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Concernant les trois premiers du concours du Mawlid Ennabaoui, Mouad Abderrahmane Aboud a remporté la première place, suivi de Youcef Talebi à la deuxième place et d'Ayoub Senni à la troisième.

Parmi les lauréats des compétitions internationales, le récitant Mohamed Salah Eddine Remal, originaire de la wilaya de Boumerdès, a été honoré pour avoir remporté la première place au concours du Roi Salmane ben Abdelaziz, Serviteur des Deux Saintes Mosquées, consacré à la mémorisation du Saint Coran et de la Sunna du Prophète pour les pays africains. La compétition s'est déroulée à Dakar, au Sénégal.

La récitante Joumana Charabatia, originaire de la wilaya de Sétif, a également été distinguée pour sa participation au 46e Concours international Roi Abdelaziz de mémorisation, récitation et interprétation du Saint Coran,



organisé en 1448 de l'Hégire, correspondant à 2026, au Royaume d'Arabie saoudite. Elle a remporté la première place dans la catégorie féminine, première section, après avoir mémorisé l'intégralité du Saint Coran, avec une excellente maîtrise du Tajwid et une récitation conforme aux sept lectures canoniques, tant dans la transmission que dans la compréhension.

La récitante Safa Imene Benyahia, également originaire de la wilaya de Boumerdès, a été récompensée pour sa participation au concours international Roi Abdelaziz de mémorisation, récitation et interprétation du Saint Coran.

Boumerdès, a été honoré après avoir décroché la deuxième place dans la deuxième branche du concours, consacrée à la mémorisation de l'intégralité du Saint Coran, avec une bonne maîtrise de la récitation et de l'interprétation de son vocabulaire. Cette cérémonie traduit l'attention accordée par l'État à la promotion de la mémorisation et de l'enseignement du Saint Coran, ainsi qu'à l'accompagnement des jeunes récitants et mémorisateurs.

Abir Menasria

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE CRÉE LE « PRIX D'ALGÉRIE DE LA SIRA PROPHÉTIQUE »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a créé, par décret présidentiel, le « Prix d'Algérie de la Sira prophétique », destiné à récompenser les travaux et contributions consacrés à l'étude de la vie et de l'œuvre du prophète Mohamed.

Le prix sera organisé en deux éditions, nationale et internationale, et s'adressera aussi bien aux jeunes qu'aux adultes. L'édition nationale sera organisée chaque année, tandis que l'édition internationale se tiendra tous les trois ans.

CONFÉRENCE SUR LES DROITS DE L'ENFANT AU CENTRE CULTUREL DE DJAMAÂ EL-DJAZAÏR L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE MISE EN AVANT

Le Centre culturel de Djamaâ El-Djazaïr a organisé, lundi dernier à Alger, en coordination avec l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), une conférence sur le thème "Les droits de l'enfant entre méthodologie prophétique et législation nationale" à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui.

Présidant l'ouverture de cette rencontre, en compagnie de la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni, a mis en avant l'expérience algérienne en matière de protection et de promotion de l'enfance, notamment à travers la législation

nationale, notant que "la loi relative à la protection de l'enfant a fait de la définition des règles et mécanismes de protection de l'enfant un objectif fondamental". Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a souligné que ce processus législatif reflète "une prise de conscience nationale de la responsabilité collective que représente la protection de l'enfance, en y associant famille, école, mosquée, institutions de l'État, société civile et différents acteurs engagés dans le domaine de l'enfance", soutenant que "les droits de l'enfant ne relèvent pas de la seule sphère familiale, mais constituent une véritable cause sociétale qui engage le présent et l'avenir". De ce point de vue, Djamaâ El-Djazaïr, de par sa symbolique

religieuse, nationale et civilisationnelle, "figure parmi les institutions de premier plan contribuant à l'ancrage de la culture de la prise en charge et de la protection de l'enfant et au renforcement de la place de la famille dans le processus d'éducation", a-t-il poursuivi. De son côté, la déléguée nationale à la protection de l'enfance a mis en avant les efforts nationaux consentis en matière de prise en charge, d'accompagnement et de promotion de l'enfance, ainsi que dans le domaine de la protection des droits de l'enfant, à travers l'adoption de mesures et de programmes et la mise en place d'un système national intégré. Elle a, dans ce cadre, rappelé les missions menées par l'ONPPE en matière

de protection et de promotion de l'enfance, en coordination avec différents organismes, départements ministériels et acteurs de la société civile. Mme Cherfi a, par là même, évoqué le Guide pratique destiné aux intervenants en matière de protection des enfants contre toutes les formes de violence, élaboré par l'ONPPE, en coordination avec les secteurs concernés. Les participants à cette rencontre ont appelé à l'organisation de rencontres nationales et de journées d'étude visant à faire connaître la législation en vigueur dans le domaine de la protection de l'enfance et au renforcement de la culture du signalement de toute atteinte aux droits de l'enfant. APS